

Newsletter #21 – 29 avril 2014

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

MISE A JOUR DES EPCI DANS LE SNE

Le référentiel des EPCI pour l'année 2014 a été mis à jour dans le SNE. Les nouveaux EPCI ont été chargés la semaine dernière dans le SNE et par conséquent dans l'infocentre. Pour le moment, les anciens et les nouveaux EPCI se côtoient dans les tableaux de bord prédéfinis. Ceci sera corrigé d'ici le 15 mai.

RETARD DE DISPATCHING ET IMPACTS SUR LA BASE DE CONSULTATION

Comme annoncé dans la dernière newsletter, l'anomalie concernant le retard de dispatching est toujours en cours. Ceci entraîne également un retard dans la mise à disposition des données de la base de consultation. La base de consultation contenant les données de la veille n'est pas disponible dès le matin. Pensez à bien vérifier la date de la base au moment où vous la consultez. Cette date peut varier au cours de la journée.

Par ailleurs, si vous constatez des anomalies sur cette base, merci de les faire remonter aux gestionnaires territoriaux qui les transmettront à l'assistance nationale avec le maximum d'informations possibles.

ANOMALIES CORRIGÉES LE 15 avril

Un patch correctif a été déployé sur le SNE le 15 avril dernier. Les corrections apportées concernent principalement le portail grand public : correction lors de la saisie des communes ayant des apostrophes dans leur nom, la suppression des envois en double des courriers de demandes d'identifiants.

Le profil consultant destiné aux EPCI a également été corrigé. Les personnes concernées peuvent désormais se connecter à l'application.

MODIFICATION DE L'ATTESTATION D'ENREGISTREMENT DES DEMANDES

Les attestations d'enregistrement de demande de logement social et de renouvellement vont être actualisées. La principale modification concerne l'annonce de la possibilité de renouveler et de mettre à jour sa demande via le portail www.demande-logement-social.gouv.fr

Celles-ci seront chargées dans le SNE à la mi-mai. Cette modification n'a pas d'impact pour les guichets.

CHANGEMENT DE CERTIFICAT

Comme annoncé précédemment, le certificat du ministère est arrivé en fin de vie le 17/01/2014. Certaines messageries ou logiciels ne contrôlant pas la date de validité peuvent encore utiliser ce certificat périmé.

A compter du 1er juin 2014, les échanges avec le SNE devront impérativement se faire avec le nouveau certificat du ministère transmis aux utilisateurs fin 2013. Merci de bien vouloir faire le nécessaire si vous êtes concernés.